



## La charte des Ambassadeurs de la parade organisée à l'occasion de Nuit blanche

Samedi 5 Octobre 2019

Populaire et sonore, joyeuse et spectaculaire, la Parade est le cœur festif de cette Nuit Blanche tout en mouvement. Entourées de musiciens et de danseurs, ce sont près d'une quinzaine de projets, entièrement conçues par des artistes contemporains, qui circuleront de la Place de la Concorde à la Bastille dans la soirée du 5 octobre 2019.

Pour ce faire, Nuit Blanche a besoin de vous ! Intégrez la Parade et devenez les ambassadeurs incontournables des projets artistiques. Être ambassadeur, c'est être au plus près de ces créations contemporaines mobiles inédites en les encerclant afin d'accompagner leur cortège. Une position clé qui permet aux plateformes artistiques de se déplacer, d'assurer le bon déroulé de la Parade et d'être au cœur d'un mouvement festif !

Nous mettons tout en œuvre pour que votre participation à la parade de Nuit Blanche soit une expérience inoubliable et que l'événement puisse se dérouler en toute sécurité et dans une ambiance festive. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux ambassadeurs de Nuit blanche de prendre connaissance de notre charte et de la signer.

### Définition :

Un ambassadeur Nuit Blanche est un **bénévole majeur** souhaitant s'investir spontanément dans l'événement. Il s'engage librement et sans rémunération à occuper ses missions. Par leur participation, les ambassadeurs Nuit Blanche contribueront de manière décisive à véhiculer une bonne image de la Nuit Blanche ainsi que de la Ville de Paris auprès de l'ensemble des acteurs de l'événement : public, visiteurs, staff.

### Engagement de l'Ambassadeur de la parade organisée à l'occasion de Nuit Blanche :

- Je suis loyal(e) vis-à-vis de la Ville de Paris et adhère à ses valeurs à savoir la solidarité, le respect, le partage, l'ouverture et l'engagement ;
- Je participe aux différentes sessions de formation en amont de l'événement ;
- Je respecte les procédures de l'organisation, les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes établies par l'équipe d'encadrement de Nuit Blanche ;

- J'informe les responsables des Ambassadeurs Nuit Blanche en cas de retard, d'absence ou de renoncement à mes missions ;
- Je me dois d'informer les responsables des Ambassadeurs Nuit Blanche de toute difficulté rencontrée pendant l'événement ;
- J'entretiens l'esprit d'équipe ;
- Je suis toujours aimable et respectueux envers les différents publics (staff, ambassadeurs Nuit Blanche, touristes, visiteurs, supporters, officiels).
- Je n'oublie pas, ne prête pas, ne donne pas mon accréditation que je porte toujours sur moi ;
- Je ne fume pas, je ne bois pas et ne consomme pas de substances illicites pendant mes missions lors de la Nuit Blanche ;
- Je respecte les horaires transmis par les responsables des Ambassadeurs ;
- Je respecte les installations artistiques et le matériel mis à disposition pour réaliser mes missions et m'engage à le restituer en bon état à la fin de ma mission.
- Je déclare être en condition physique satisfaisante pour marcher 4 km pendant 3 heures.

### **Engagement de la Ville de Paris :**

La Ville de Paris s'engage à :

- Accueillir et considérer l'Ambassadeur Nuit Blanche comme un membre à part entière de l'organisation ;
- Organiser des sessions de formations pour que l'Ambassadeur Nuit Blanche puisse mener à bien ses missions ;
- Encadrer les Ambassadeurs Nuit Blanche le jour de l'événement
- Fournir un tee-shirt aux ambassadeurs Nuit Blanche
- 

### **Droit à l'image de l'Ambassadeur de la parade organisée à l'occasion de Nuit Blanche :**

En signant la présence charte, l'Ambassadeur de la parade organisée à l'occasion de Nuit Blanche autorise la Ville de Paris à exploiter les photographies et/ou vidéos réalisées à l'occasion de ses activités bénévoles pour la Nuit Blanche 2019, sous toutes ses formes et par tous les procédés techniques, aux fins d'illustration, décoration, promotion, publicité, des activités, produits ou services de la Ville de Paris.

La Ville de Paris aura la possibilité de reproduire et représenter la photographie dans le cadre de ses documents promotionnels sur tout support connu ou inconnu à ce jour.

### **Domage :**

La Ville de Paris assumera la réparation des dommages subis par le bénévole ou causés à un tiers dans le cadre de ses missions et de ses activités.

En cas de faute personnelle commise à l'occasion de ses missions, le bénévole en supportera les conséquences juridiques et financières et fera jouer la garantie de son assurance en responsabilité civile.

**Durée :** la mobilisation de l'Ambassadeur Nuit blanche prendra effet à la date de signature de la présente Charte et jusqu'au 6 octobre 7h.

**Pour la Ville de Paris :**

**Pour le volontaire :**

Nom, prénom, et signature

Mention « Lu et approuvé »